Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200010759-20211108-DEL-2021-DRH-23-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/11/2021
Affichage : 08/11/2021

Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe DEL-2021 – DRH-23

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU VENDREDI 29 OCTOBRE 2021

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU SY.MEG

L'an deux mille vingt-et-un, le vendredi 29 du mois d'octobre à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat, sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	TITULAIRES		*Présents*	*Abs, exc*	*SUPPLEANTS*		*Présents*	*Abs, exc*
1	DAVID	Pierre-Emile	X		HOUBLON	Christine		
2	MERIDAN	Didier	X		CELIGNY	Jean-Luc		
3	DELTA	Edouard		X	BELIA	Georges	X	
4	BERAL	Olga		X	ELEORE	Jean-Pierre	X	
5	EUSTACHE	Fred	X		MOUSSE	Tony		
6	CHALUS	Ary		X	BERNADOTTE	Denis		
7	BABEL	Francis		X	LICIUS	Romain		
8	FAIRFORT	Éric	X		BABEL	Fred		
9	ATALLAH	André		X	ISSA	Jean-François		
10	PETRO	Sonia		X	REJON	Philippe		
11	ABELLI	Thierry		X	COËZY	Georget		
12	ABSALON	Kévin		X	SIBA	Denise		
13	ZOZO	Gaby		X	DORVILLE	Murielle		
14	JOSPITRE	Christian		X	BALON	David	X	
15	OPET	Ghislaine	X		PHILETAS	Christina		
16	VALLUET	Anselme			MOUILA	Gladys		
17	BERCHEL	Jean-Marie		X	PIOCHE	Mireille		
18	LANDRY	David	X		ROSEAU	Fabrice		
19	CORNET	Cédric		X	FRAIR	Jules		
20	DAMO	Jimmy		X	BEAUPERTHUY	Emmery		
21	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole	X		DI RUGGIERO	Patrick		
22	POMPILIUS	Anaïs		X	DI RUGGIERO	Nicole		
23	EMMANUEL	Félix		X	SAHAI	Serge		
24	BROCHANT	Patrick		X	TARER	Philippe		
25	MARICEL	Arthur	X		SAPOTILLE	Jocelyn		
26	COMBES	Yvon		X	BEAUZOR	Lucien		
27	MAES	Jean-Claude		X	ETZOL	Maryse		
28	HEGESIPPE	Jean-Marc		X	TOTO	Joel		
29	MANNE	Éric		X	DANQUIN	Alberte		
30	LUSINE	Jacqueline		X	EMMANUEL	Anaïs		
31	DULAC	Daniel	X		PELAGE	Patrick		
32	ARMOUGOM	Betty		X	LOQUES	Rose-Marie		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200010759-20211108-DEL-2021-DRH-23-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/11/2021
Affichage : 08/11/2021

	TITULAIRES		*Présents*	*Abs, exc*	*SUPPLEANTS*		*Présents*	*Abs, exc*
33	DEZAC	Philippe	X		COQUITTE	Richard		
34	CHICOT	Eddy	X		LUCE	Fabrice		
35	CHERALDINI	Laurent	X		VERSIN	Rony		
36	KINDEUR	Ornella	X		MORDIER	Rose-Lise		
37	DURIMEL	Harry		X	PELLECUIER	François		
38	GALVANI	Tania		X	LOUIS	Jimmy		
39	ELIZABETH	Camille		X	PHIBEL	Christine		
40	MELANE	Merlin	X		FAMIBELLE	Roselise		
41	MOUNSAMY	Olivier		X	ZEMBAMA	Rodrigue	X	
42	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin	X		BOUDHOU	Dimitri		
43	VERGE-DEPRE	Yves	X		RANCÉ	Rangy		
44	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre	X		BON	Pascal		
45	LATCHOUMANIN	Éric	X		KANDASSAMY	Marcel		
46	COUPPE DE K/MARTIN	Georges	X		NARDIN	Georges		
47	CRAIL	Christophe	X		DELOS	Sylvie		
48	REPIR	Jimmy		X	MAURIELLO	Edmée		
49	LORIDON	Eddy		X	ABELA	Jean-Marie		
50	RICHARD	Albert		X	SEJOR	Nelly		
51	EZELIN	Jean-Claude	X		BRUDEY	Philippe		
52	PETIT	André		X	BEAUJOUR	M. Dany	X	
53	BRUDEY	Hilaire	X		ROGERS	Patrick		
54	FOY	Manon		X	DEHER	Gaëlle		
55	SACILÉ	Serge	X		LOSAT	Albert		
56	SARREAU	Alain	X		LAROCHELLE	Louis		
57	ANDRÉ	Héric		X	DELANNAY MALESPINE	Rosie	X	
58	MICHINEAU	Magloire	X		RÉNIA	Olivier		
59	LANCASTRE	Joel	X		BOULON	Ernan		
60	TOI	Yvon	X		BRESLAU	Nicolas		

Procurations : M. Anselme VALLUET à Mme Ghislaine OPET

Secrétaire de séance : M. Laurent CHERALDINI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200010759-20211108-DEL-2021-DRH-23-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/11/2021
Affichage : 08/11/2021

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU SY.MEG

Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 86-972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu les besoins de service,

Vu les crédits inscrits au budget primitif 2021,

Vu la loi n°2021-1172 du 11 septembre 2021 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire dans les outre-mer jusqu'au 15 novembre 2021 inclus.

Vu l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2021 portant restriction à l'accès aux établissements recevant du public et réglementant les activités et les déplacements en journée dans le département de la Guadeloupe

Le comité syndical, après en avoir délibéré par,

Voix pour	34
Abstentions	0
Voix contre	0

DECIDE :

Article 1 : D'approuver la mise à jour du tableau des effectifs énoncés ci-après :

Transformation de poste :

Référence de la délibération initiale	Poste initialement créé	Transformation adoptée
DEL-2009-SRH-0901 DU 11/09/09	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe
DEL-2012-RH-02 DU 27/02/12	Rédacteur	Rédacteur principal de 2ème classe
DEL-2011- DU 24/06/2011	Technicien principal de 2ème classe	Technicien principal de 1ère classe

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200010759-20211108-DEL-2021-DRH-23-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/11/2021
Affichage : 08/11/2021

Article 2 : D'imputer la dépense résultant de cette décision au chapitre 012 du budget primitif.

Article 3 : De donner mandat au Président pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de cette affaire.

Article 4 : Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Signé le lundi 08 novembre 2021
Président
DULAC Daniel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200010759-20211108-DEL-2021-DRH-23-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/11/2021
Affichage : 08/11/2021

TABLEAU DES EFFECTIFS Sy.MEG

Budget primitif 2021

EMPLOIS PERMANENTS - GRADES	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus au 01/10/2021	Effectifs non pourvus
EMPLOIS FONCTIONNELS				
Directeur Général des Services	A	1	1	0
Directeur Général Adjoint des Services	A	3	1	2
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché hors classe	A	1	0	0
Attaché principal	A	3	2	1
Attaché	A	3	2	1
Rédacteur principal 2ème classe	B	3	3	0
Rédacteur	B	1	0	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	5	5	0
Adjoint administratif	C	4	1	3
FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur Principal	A	2	1	1
Ingénieur	A	5	1	4
Technicien principal 1ère classe	B	3	3	0
Technicien principal 2ème classe	B	2	1	1
Technicien	B	2	0	2
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2	2	0
Adjoint technique	C	6	6	0
TOTAL		**46**	**29**	**16**

DONT Contrats Droit Public	Catégorie	Effectifs pourvus au 01/10/2021	Secteur	Indice brut	Contrat
Ingénieur	A	1	Technique	540	CDI
Adjoint technique	Catégorie	1	Technique	354	CDD
TOTAL		**2**			

EMPLOIS NON PERMANENTS - Contrats Droit Public	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus au 01/10/2021	Effectifs non pourvus	Secteur	Indice brut	Contrat
Cabinet du Président (Direction du Cabinet)	A	1	1	0	Cabinet	1027	CDD
Adjoint administratif (besoin saisonnier ou occasionnel)	C	1	0	1	besoins de service	1er échelon	art. 3-1 ou 3-2
Adjoint technique (besoin saisonnier ou occasionnel)	C	1	1	0	besoins de service	1er échelon	art. 3-1 ou 3-2
TOTAL		**3**	**2**	**1**			

TOTAL GENERAL DES POSTES BUDGETAIRES	**49**
TOTAL GENERAL DES POSTES BUDGETAIRES POURVUS AU 01/10/2021	**31**